

ANNEXE

Barème de Tarification

Tableau 1(GTIN 13)

Catégorie	Tranche de chiffre d'affaire	Cotisation Annuelle	Droit d'entrée
B	Inférieur à 100 Mille DT	500 DT HT	200 DT HT
C	De 101 Mille DT à 200 Mille DT	550 DT HT	200 DT HT
D	De 201 Mille DT à 300 Mille DT	650 DT HT	250 DT HT
E	De 301 Mille DT à 400 Mille DT	750 DT HT	250 DT HT
F	De 401 Mille DT à 500 Mille DT	900 DT HT	300 DT HT
G	De 501 Mille DT à 650 Mille DT	1 000 DT HT	350 DT HT
H	De 651 Mille DT à 800 Mille DT	1 100 DT HT	400 DT HT
I	De 801 Mille DT à 1 Million DT	1 200 DT HT	400 DT HT
J	De 1 Million DT à 3 Million DT	1 300 DT HT	450 DT HT
K	De 3 Million DT à 5 Million DT	1 400 DT HT	500 DT HT
L	De 5 Million DT à 10 Million DT	1 500 DT HT	600 DT HT
M	Supérieur à 10 Million DT	1 750 DT HT	750 DT HT
A	Artisans (personne physique)	300 DT HT	100 DT HT

Cette tarification couvre un préfixe comprenant la codification de dix mille articles (GTIN 13). Toute demande de code supplémentaire (Deuxième préfixe, Troisième préfixe, ...) sera facturée selon le barème ci-dessus mentionné en passant à la catégorie supérieure. Ainsi l'adhérent doit payer le reliquat de la période qui reste avant l'échéance basé sur la différence entre la nouvelle et l'ancienne tarification.

N.B :

- Les frais d'enregistrement du contrat, de **100 dinars**, sont à la charge de l'adhérent et en plus de la cotisation annuelle et du droit d'entrée.
- A défaut de présenter un document officiel attestant le chiffre d'affaire, GS1 Tunisia se réserve le droit de classer l'adhérent dans la catégorie appropriée selon, notamment, le secteur d'activité, le capital social, la forme juridique, ...
- La tarification pour les nouveaux et anciens adhérents, qui formule une demande de codification GTIN 8, est établie en fonction du montant maximum correspondant à sa catégorie figurant au tableau ci-dessus (tableau 1) et celui du tableau ci-dessous (tableau 2).

Tableau 2 (Codification GTIN 8)

Catégorie	Nombre d'article codifié en EAN8 Cotisation Annuelle	Cotisation Annuelle
AA	Inférieur à 6 articles	650 DT HT
BB	De 6 à 10 articles	900 DT HT
CC	De 11 à 20 articles	1000 DT HT
DD	De 21 à 50 articles	1500 DT HT
EE	Supérieur à 50 articles	1750 DT HT